



Paris 18^e
CGO

Immigration, Intégration, Discriminations

Contribution du Groupe IID
Convention sur l'égalité réelle

Pour une nouvelle politique d'immigration

Les socialistes doivent porter un projet de société alternatif. Nous ne gagnerons pas en 2012 si nous ne sommes pas fidèles à nos valeurs. Une politique d'immigration de gauche doit être humaniste et réaliste. Il ne s'agit pas d'être des idéalistes naïfs : notre idéal serait que, quel que soit son lieu de naissance, chaque citoyen du monde puisse construire son avenir où il le souhaite. La liberté de circulation, le droit à l'avenir et la maîtrise de son destin sont des droits et des objectifs fondamentaux pour les socialistes internationalistes que nous sommes. Aussi longtemps que perdureront les inégalités économiques et sociales qui marquent le monde actuel, ces droits n'auront guère de réalité et cette liberté ne pourra être que relative. Tout en reconnaissant ces limites, nous ne saurions pour autant renvoyer la refondation de la politique d'immigration de la France à un avenir meilleur, ô combien hypothétique.

Cette refondation exige que le Parti socialiste cesse de se laisser attirer sur le terrain idéologique de la droite,

Notre faiblesse à cet égard tient avant tout à notre crainte de voir les classes populaires se tourner vers le Front national si nous paraissions trop « mous », ou au contraire d'apporter de l'eau au moulin de celui-ci en regardant en face certaines difficultés. D'où un double handicap : ***d'une part, nous cherchons à afficher notre « fermeté », quitte à faire des entorses à nos principes humanistes et à paraître hypocrites ; d'autre part, nous nions certaines difficultés inhérentes à la migration et nous nous interdisons par là de les affronter correctement, tout en prêtant le flanc à l'accusation d'angélisme.***

Or, on ne peut combattre le FN ni en intégrant sa vision du monde, son langage et ses valeurs, comme le fait le pouvoir actuel, ni en tenant un discours moralisateur, comme nous le faisons encore trop souvent. Nous devons mener le combat sur le terrain de la réalité et de nos principes républicains, ce qui suppose un travail d'explication et de pédagogie pour combattre la désinformation ambiante – ***et ce dès maintenant, sans attendre la campagne présidentielle.***

Il nous faut d'abord battre en brèche un certain nombre d'idées reçues :

- non, la France n'est pas affrontée à une « invasion » étrangère sans précédent ; nous sommes un pays d'immigration massive depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Un Français sur trois a au moins un arrière-grand-parent étranger et un Français sur quatre, un grand-parent étranger. S'il n'y avait eu aucune immigration depuis 1945, la France aurait aujourd'hui 6 millions d'habitants en moins. Mais le pourcentage d'immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) en France est stable depuis 1982, tandis que le pourcentage d'étrangers (personnes de nationalité étrangère) diminue ;
- non, l'immigration ne constitue pas une menace pour l'emploi et pour notre modèle social ; comme le démontrent des études concordantes¹, c'est un facteur de dynamisme économique², et compte tenu du vieillissement de notre population, c'est une nécessité pour le maintien de notre protection sociale ;
- non, les immigrés en provenance d'Afrique ou d'Asie ne sont pas « inassimilables » ; on en a dit autant de toutes les vagues d'immigration précédentes ;

¹ *Lever les barrières : mobilité et développement humain*, Rapport mondial sur le développement humain 2009 du Programme des Nations-Unies pour le développement. Voir aussi l'édition 2010 des *Perspectives des migrations internationales* de l'OCDE : les migrations jouent un rôle décisif dans la croissance économique à long terme (http://www.oecd.org/document/13/0,3343,fr_2649_34709_45625869_1_1_1_37415,00.html)

² La stagnation économique du Japon se poursuit depuis une vingtaine d'années malgré un taux zéro d'immigration.



Paris 18^e
CGO

Immigration, Intégration, Discriminations

Contribution du Groupe IID Convention sur l'égalité réelle

- non, on ne parvient pas à contrôler et à « choisir » l'immigration du moment qu'on en prend les moyens ; c'est ce qu'a voulu faire Nicolas Sarkozy, dont la politique brutale a fait la preuve de son inefficacité. Il nous a au moins rendu le service de démontrer qu'en poussant la logique de la gestion répressive aussi loin que le permet la Constitution, pour ne pas dire un peu au-delà, on ne parvient qu'à multiplier les sans-papiers, tout en fragilisant l'Etat de droit et en compromettant l'intégration des immigrés légaux en les privant de sécurité juridique.

En un mot et surtout, il nous faut dire la vérité : l'immigration est une réalité dont il va falloir prendre notre parti, car elle ne va pas s'en aller. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas (et on peut ne pas aimer sans être raciste), on va devoir vivre avec. Plus vite nous cesserons de chercher la solution miracle et mieux nous serons en mesure de relever les défis que comporte cette situation. ***Ce changement d'attitude nous permettra de voir ce qui, dans la problématique actuelle, ne relève pas du nombre ou de l'origine des migrants, mais de notre façon de les accueillir.***

En posant ainsi la question, nous serons mieux en mesure de parler à nos concitoyens tentés par la xénophobie, en reconnaissant notamment que la migration comporte des difficultés, pour les migrants certes, mais aussi pour la société d'accueil. Tout mouvement s'accompagne de perturbations. Ce n'est pas une mauvaise chose pour autant (pas plus que l'arrivée d'un nouvel enfant dans une famille !), mais cela dérange, et on a le droit de ne pas aimer être dérangé. Il est maladroit et injuste de traiter de raciste quiconque soupire « on n'est plus chez nous », et c'est autant d'eau au moulin du FN. Il nous faut surtout comprendre que, dans les classes populaires notamment, le vote d'extrême-droite est lié au sentiment, hélas très souvent légitime, d'être laissé pour compte. « On donne tout aux étrangers et pas à nous » : comment ne pas comprendre cette réaction si souvent entendue de la part de travailleurs pauvres à qui l'on supprime des allocations parce que « les caisses de l'Etat sont vides », tandis qu'on installe des Roms dans de coquets villages d'intégration ? Là encore la réaction moralisatrice serait plus que mal venue. Grâce à Nicolas Sarkozy, nous pouvons désormais faire valoir à ces compatriotes que les expulsions massives de sans-papiers n'ont pas mis un gramme de beurre dans les épinards de qui que ce soit, mais coûtent au contraire très cher au contribuable, et ont accaparé des effectifs policiers qui auraient été bien plus utiles ailleurs.

Last but not least, il serait souhaitable qu'à la différence de politique que nous entendons instaurer corresponde un renouvellement du vocabulaire, reflétant la refondation de notre manière d'envisager la question. Il y aurait donc lieu de ne plus parler de « flux migratoires », mais de ***mobilité des personnes***. Celle-ci doit certes être régulée et organisée, mais il importe de marquer qu'il s'agit d'êtres humains, non de sacs de pommes de terre ou de bancs de poissons.

Cela posé, quelles mesures concrètes envisager ?

1. Une nouvelle politique d'immigration doit avant tout être transparente, juste et équitable. L'arbitraire à tous les niveaux, de l'attribution des visas dans les pays d'émigration à la gestion des demandes de naturalisation, doit être levé. Cela suppose une réforme profonde des pratiques administratives.

2. La sécurité juridique de tous, étrangers comme Français, doit être assurée. A cet effet, plusieurs mesures s'imposent :

- limiter la durée des autorisations provisoires de séjour et le nombre de renouvellements de celles-ci ; elles devront être assorties d'une autorisation de travailler ;
- retour au renouvellement automatique de la carte de résident ;
- suppression du harcèlement administratif des couples binationaux et création d'un statut de fiancé international pour permettre à ces couples, de cultures souvent très différentes, de disposer de suffisamment de temps et de sécurité juridique pour apprendre à bien se connaître avant de décider ou non de se marier ;



Paris 18^e
CGO

Immigration, Intégration, Discriminations

Contribution du Groupe IID Convention sur l'égalité réelle

- les naturalisations doivent être facilitées et rendues possibles dès 5 ans de résidence ;
- suppression du *contrat* d'intégration, dont le but est de subordonner le renouvellement du titre de séjour à des critères d'appréciation discrétionnaire tels que « l'adhésion aux valeurs de la République » (par opposition aux *lois* de la République auxquelles quiconque est présent sur le territoire, étranger ou Français, doit se soumettre). Ceci vaut *à fortiori* pour la « charte d'adhésion aux valeurs de la République » imposée aux naturalisés par la loi Besson ;
- mettre fin à la mise en cause de la nationalité française des personnes nées à l'étranger ou dont les deux parents sont nés à l'étranger (cette mise en cause **demeure** actuellement systématique à chaque renouvellement de passeport non électronique ou de carte d'identité non plastifiée³) ;
- rétablir la légalité et l'équité en matière de reconnaissance de nationalité française pour les ressortissants des ex-colonies, avec des mesures de réparation pour ceux qui ont été victimes de la politique menée depuis 2002.

3. Afin d'établir l'égalité entre tous les enfants français, il faudra reconnaître le droit de vote aux parents étrangers des enfants de couples binationaux pour les élections locales et européennes, afin que ces enfants et leurs parents ne se trouvent pas systématiquement en situation structurelle de désavantage dans un quotidien à la fois de plus en plus local (de l'accueil de la petite enfance à l'accompagnement du grand âge) et de plus en plus européen.

4. Nous devons régulariser les travailleurs sans-papiers qui présentent une promesse d'embauche, quel que soit le secteur de l'emploi proposé. Outre qu'il maintient les personnes dans une condition d'exploitation et de vulnérabilité sociale intolérable, le travail irrégulier permet à des employeurs de s'affranchir des règles légales du droit du travail et du salaire minimum, ce qui s'avère un frein pour la hausse salariale et le respect du droit du travail sur l'ensemble des emplois, même légaux. Cette situation met en concurrence sans-papiers et travailleurs déclarés, ce qui attise les tensions sociales et la xénophobie. Par ailleurs, la circulation entre la France et les pays d'origine doit être encouragée par l'octroi de titres stables permettant des allers-retours spontanés en fonction de la situation du marché de l'emploi.

5. La présence sur notre sol de nombreux immigrés est une richesse dont nous tirons mal parti, en raison notamment de l'excessive rigidité et du protectionnisme de notre système d'équivalence des diplômes. Les personnes formées à l'étranger doivent pouvoir utiliser leurs compétences au lieu d'occuper, comme c'est souvent le cas, des emplois très inférieurs à leurs qualifications. Les discriminations légales qui interdisent aux étrangers l'accès à certains emplois, du secteur privé comme du secteur public, doivent être limitées aux seuls postes relevant du secret défense. Il importe aussi de préserver et de cultiver le capital linguistique des centaines de milliers de personnes qui ont appris dans leur famille une langue autre que le français. Le bilinguisme d'un nombre désormais important de nos concitoyens doit devenir un atout pour nos échanges internationaux, qu'ils soient économiques, scientifiques ou culturels.

6. Il faut développer des services d'accompagnement juridique, social, etc., des nouveaux arrivants pour favoriser leur intégration. Il y a dans ces services un potentiel de création d'emplois. Ce nouveau secteur d'activité (immigration, intégration et coopération internationale) devra être conçu dans un cadre rigoureux et républicain. Il pourrait permettre plus de 200 000 créations nettes d'emplois, soit bien plus que l'économie verte.

³ La droite a fait rejeter la résolution parlementaire déposée par le PS, qui aurait reconnu l'égalité de toutes les CNI.